

## LIVRES ET REVUES

---

**L'horreur des armes bactériologiques et chimiques, *Le Courrier de l'UNESCO*, novembre 1970.**

Comme les effets des armes chimiques et biologiques sont imprévisibles, dans leur ampleur comme dans leur durée, et comme aucune protection sûre ne peut être envisagée, l'élimination universelle de ces armes ne porterait préjudice à la sécurité d'aucun pays. Une fois qu'une arme chimique ou biologique quelconque aurait été employée dans un conflit militaire, il y aurait un risque grave d'intensification de ce conflit, que l'on ait recours soit à des armes plus dangereuses de la même catégorie, soit à d'autres armes d'extermination massive.

Bref, la constitution d'un arsenal chimique ou biologique et d'un système de défense contre les armes de cette nature implique pour l'économie de lourdes charges qui ne sont pas nécessairement compensées par un avantage correspondant du point de vue de la sécurité. En même temps, il en résulte, pour l'avenir, une menace nouvelle et permanente contre la sécurité internationale.

Si ces armes étaient un jour employées à grande échelle dans un conflit militaire, nul ne pourrait prédire pendant combien de temps leurs effets persisteraient et dans quelle mesure ils affecteraient la structure de la société et le milieu dans lequel nous vivons. Ce danger primordial concerne aussi bien le pays qui aurait pris l'initiative d'employer ces armes que celui qui aurait été attaqué, indépendamment des mesures de protection qui auraient pu être prises parallèlement à la création d'une force offensive.

La course aux armements serait certainement ralentie si la fabrication de ces armes était efficacement et inconditionnellement interdite. Leur emploi, qui pourrait causer d'énormes pertes en vies humaines, a déjà été condamné et interdit par des accords internationaux, en particulier par le Protocole de Genève de 1925 et, plus récemment, dans diverses résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies.

**La recherche médicale au service du plus grand nombre, par Thomas H. Weller, *Chronique OMS*, Organisation mondiale de la Santé, Genève, février 1971, n° 2.**

... Nous devons répondre aux aspirations des jeunes qui désirent jouer un rôle dans le domaine de la santé. Il se crée actuellement un vaste groupe de jeunes médecins aux motivations élevées qui s'intéressent avant tout aux besoins communautaires. Au cours de leurs études de médecine, ils ne recevront que peu de renseignements sur les possibilités de formation supérieure, de services ou de recherches qui leur sont offertes en santé publique. Il faudrait donc améliorer les moyens actuels de fournir ces renseignements. Si nous